

# Il est urgent d'investir pour notre Métropole

Notre métropole est devenue l'une des plus attractives d'Europe, accueillant chaque année près de 15 000 habitants supplémentaires, permettant l'accueil et le développement de nouvelles aventures entrepreneuriales ou industrielles.

Dans le même temps, on assiste à une baisse de la qualité de vie de nombreux habitants sur notre territoire avec des tensions de plus en plus fortes pour accéder au logement, se déplacer facilement ou trouver des solutions de garde pour son enfant.

Cela est le résultat de plus de 10 ans de sous-investissement. Les choix en matière d'investissements publics de notre collectivité mais aussi du syndicat qui gère les transports en commun, le SYTRAL, ont en effet été largement sous-dimensionnés au regard des besoins d'un territoire qui s'est fortement développé ces dernières années.

Cette tendance est nette : les chiffres de l'investissement sont restés les mêmes d'un mandat (2008-2014) à l'autre (2014-2020) (3,2 Mds pour la Métropole et 1,2 Md pour le SYTRAL) alors que la Communauté urbaine est devenue une Métropole avec des compétences et un patrimoine élargis et que le SYTRAL a vu son territoire d'action s'étendre à tout le Département du Rhône.

Dans les communes, les investissements n'ont pas été suffisants non plus mais la raison en est différente. Certaines communes connaissent de vraies difficultés financières qui les empêchent d'assumer leurs compétences de manière ambitieuse et de répondre ainsi aux besoins des habitants en matière de petite enfance, écoles, sport, culture, vie associative, etc.

Pourtant, les capacités financières de la Métropole et du SYTRAL sont excellentes. Elles disposent d'une épargne très importante et peuvent recourir à l'emprunt dans des conditions très intéressantes. Ces deux dernières années, le SYTRAL parvenait à autofinancer complètement ces investissements. Aucune grande entreprise n'investit sans emprunter, d'autant que les taux d'intérêts sont particulièrement bas.

Les collectivités n'ont pas vocation à agir comme des caisses d'épargne mais bien à utiliser l'argent public pour permettre à tous de bénéficier des fruits de la croissance, pour accompagner le développement économique, en tenant compte des publics les plus fragiles mais aussi des nouveaux besoins liés à l'urgence climatique, sociale et territoriale. La Métropole dispose de leviers d'actions très importants grâce à ses politiques du logement et de l'habitat, grâce à ses politiques sociales, de mobilités et d'insertion. Amorcée depuis deux ans par David Kimelfeld, l'augmentation de l'investissement doit être confortée.

La Métropole de Lyon est aujourd'hui capable de porter 4,5 milliards d'euros d'investissements sur le prochain mandat, soit 1,3 milliard d'euros supplémentaires.

Et cet effort d'investissement se fera tout en conservant une situation financière saine avec une capacité de désendettement qui restera en dessous des 5 ans.

Nous investirons massivement dans l'ensemble des champs de nos politiques publiques pour rattraper le retard accumulé ces 10 dernières années et répondre aux attentes de nos concitoyens. Nous investirons pour le quotidien des habitants de la métropole, et ce sans augmenter les impôts, ni des entreprises ni des particuliers !

### ***1. Soutenir l'investissement des 59 communes de la Métropole***

La Métropole de Lyon verse chaque année aux communes une Dotation de solidarité communale (DSC) afin de rétablir une certaine équité des fonds publics sur le territoire et de soutenir les communes pour le financement de leurs équipements publics (crèches, gymnases...).

Alors que l'enveloppe globale pour soutenir les communes n'avait pas été révisée depuis 2011, la Métropole a, sous la Présidence de David Kimelfeld, décidé dès 2019 de doubler cette enveloppe et de la passer de 20 millions à 40 millions d'euros pour les 3 prochaines années, avec une répartition basée sur les ressources et les charges de la commune ainsi que sur l'augmentation du nombre d'habitants.

Nous sommes convaincus que la Métropole doit intensifier ce rôle de soutien des communes pour leur permettre de développer leur territoire, de construire ou rénover des équipements publics utiles au plus grand nombre (crèches, écoles, établissements pour personnes âgées dépendantes, gymnases, piscines, salles de spectacles, etc.).

Nous inscrirons cette solidarité dans un vrai pacte financier comprenant la DSC ainsi que des aides à l'investissement.

La Métropole de Lyon est prospère et cette prospérité doit bénéficier à l'ensemble des habitants et des communes.

Nous répartirons plus équitablement les recettes de la taxe d'aménagement entre la Métropole et les communes. Nous réserverons 300 millions d'euros par an pour soutenir l'investissement des communes dans leurs équipements de proximité.

C'est ainsi qu'ensemble, les communes et la Métropole, nous pourrions améliorer la qualité des services publics de proximité, développer les territoires et réduire les inégalités entre les communes d'un même bassin de vie.

### ***2. Investir massivement pour des transports à l'échelle métropolitaine***

L'offre de mobilité proposée aux habitants n'est pas aujourd'hui à la hauteur des attentes et des possibilités d'investissement de notre territoire.

Notre ambition est d'investir massivement désormais pour rattraper notre retard et développer un réseau de transport véritablement métropolitain.

Pour cela, nous doublerons l'investissement annuel du SYTRAL, qui atteindra 2,5 milliards d'euros sur 6 ans, afin de financer les projets d'extension de toutes les lignes de métro, des lignes de tramway et de bus.

Cet effort d'investissement pourra se faire tout en conservant une situation financière saine et sans augmentation ni du versement transports payé par les entreprises, ni du prix des abonnements.

Nous développerons également toutes les nouvelles solutions de déplacements constituant des alternatives à la voiture solo : un service express de transport ferroviaire métropolitain, la création d'un REVV (Réseau vélo végétalisé), la multiplication des pistes cyclables et des stationnements vélos, des navettes fluviales, l'accroissement significatif de la taille et du nombre de parking-relais, des voies réservées et des aires de covoiturage... Autant de projets détaillés dans les pages suivantes de notre programme pour la Métropole.

### ***3. Dédier 1/3 des investissements de la Métropole à la transition écologique et solidaire***

Investir c'est aussi faire le choix de l'avenir. Nous souhaitons que nos investissements soient durables, qu'ils prennent en compte les évolutions climatiques et sociétales en cours et à venir. Nos investissements doivent accompagner la transition écologique et sociétale de notre territoire.

Il s'agit tout à la fois de réduire notre empreinte carbone, de préserver la qualité de l'air, de l'eau, des sols, de la biodiversité pour offrir aux générations qui nous suivent un espace à vivre de qualité.

Mais il s'agit aussi d'anticiper les bouleversements sociaux à venir avec une population vieillissante, des révolutions numériques et techniques à l'œuvre, de nouveaux modes de production, de nouvelles façons de travailler, d'étudier et de vivre.

Nos investissements doivent aussi être solidaires. Agir en tenant compte de tous, en particulier des plus fragiles, s'interroger sur l'impact de nos décisions pour que l'investissement en faveur des uns ne se fasse pas au détriment des autres.

Cet équilibre se traduira par des chiffres : demain, 1/3 des investissements de la Métropole sera dédié à la transition écologique et à la solidarité.

### ***4. Associer les citoyens aux investissements de la Métropole***

Et, parce qu'investir c'est changer la ville durablement, nous souhaitons que chaque habitant puisse se rendre compte de l'impact de nos investissements sur son quotidien.

Les investissements de la Métropole et leur impact sur le territoire ne sont en effet pas toujours bien identifiés par les habitants. Nous souhaitons donc qu'ils puissent accéder plus rapidement et plus simplement aux informations dans ce domaine.

Nous offrirons également la possibilité aux habitants de choisir directement quel investissement de proximité nous devons réaliser en priorité :

- Nous organiserons des référendums citoyens par circonscription sur certains investissements (développement urbain, mobilités, éducation...).
- Nous créerons un budget participatif à hauteur de 35 millions d'euros par an soit 5% du budget d'investissement de la Métropole pour financer des projets directement proposés et choisis par les habitants de la Métropole.

### ***5. Investir sans augmenter les impôts***

Cet investissement massif qui permettra le développement équilibré et juste de notre territoire, se fera sans augmentation d'impôts pour les particuliers et les entreprises. Notre Métropole a en effet une santé financière et des ressources telles qu'elle dispose de très grandes capacités d'investissement pour l'avenir sans mettre en péril sa situation budgétaire.

### ***6. Baisser de 30% la taxe d'enlèvement des ordures ménagères***

Grâce à la santé financière de la Métropole, nous diminuerons la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de 30% sur le mandat.

Pour rappel, la TEOM porte sur toutes les propriétés redevables de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle concerne aussi bien les propriétaires que les locataires (dont les charges locatives comprennent la plupart du temps la récupération du montant de cette taxe payée par le propriétaire).